

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Dictionnaire nord-américain de la langue française de Louis-Alexandre Bélisle (Éd. Beauchemin)

Anne McLaughlin

Numéro 22, été 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40270ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

McLaughlin, A. (1981). Compte rendu de [Dictionnaire nord-américain de la langue française de Louis-Alexandre Bélisle (Éd. Beauchemin)]. *Lettres québécoises*, (22), 72–73.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1981

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Dictionnaire nord-américain de la langue française

de Louis-Alexandre Bélisle
(Éd. Beauchemin)



Le dictionnaire Bélisle se présente avant tout comme « le reflet fidèle non seulement du français contemporain, mais aussi du français parlé et écrit en Amérique du Nord dans les diverses couches de la population francophone de naissance. » On trouvera donc dans ce dictionnaire beaucoup de mots ou acceptions de mots qui ne font pas partie de la langue standard et qui sont, par conséquent, introuvables dans les autres dictionnaires français. Pour Bélisle, « la fonction première d'un dictionnaire moderne est de consigner l'usage et non de chercher à le créer, encore moins de l'imposer. » En général, ce dictionnaire remplit bien cette fonction : on y trouve la plupart des mots et acceptions de mots d'usage courant chez les francophones d'ici, et il est inutile d'insister sur l'importance d'un tel dictionnaire pour tous ceux qui cherchent à mieux connaître la langue française.

Aucun dictionnaire ne peut cependant prétendre consigner tous les mots ou acceptions de mots en usage, et Bélisle se garde bien d'ailleurs d'avoir cette prétention. Aussi les lacunes sont-elles assez nombreuses ; nous n'en mentionnerons que quelques-unes : « barouetter » (au sens figuré) ; « combines » (au sens de « sous-vêtements ») ; « joint » (au sens de « cigarette à la marijuana ») ; l'emploi de « dispendieux » comme équivalent de « cher » ; la particule interrogative « -tu » ou « -ti ».

Tout le monde sait que les problèmes de langue sont intimement liés à la littérature. Non seulement, depuis vingt ans, la littérature québécoise a pris un essor remarquable mais en même temps l'étude de nos parlers attire de plus en plus de chercheurs et de spécialistes. Voilà pourquoi *Lettres québécoises* a cru bon de consacrer quelques pages à deux dictionnaires qui viennent de paraître, l'un étant une réédition revue et remaniée, l'autre dans sa première parure. Dans le même domaine, nous saluons l'hommage de ses anciens étudiants à un grand linguiste : Jean-Paul Vinay.

D'autre part, la consignation au dictionnaire de mots dont l'orthographe n'est pas bien établie soulève quelques problèmes, qui n'ont pas été réglés ici. Ainsi, par exemple, les anglicismes qui ne sont pas acceptés dans la langue standard sont classés parfois selon une

orthographe anglaise ou à peine francisée (exemple : « jobbeur »), parfois selon une orthographe francisée (exemple : « djompeur », « bomme », « slaquer »), parfois selon les deux orthographes (exemple : « job » et « djobbe », « fun » et « fonne », « peanut » et « pinotte »). Il aurait fallu adopter une politique uniforme concernant l'orthographe de ces mots. Dans le même ordre d'idées, on se demande pourquoi il y a des entrées différentes pour les formes « canadien » et « canayen », « bleuet » et « beluet », « nettoyer » et « nétéyer », alors qu'il n'y a pas d'entrées pour les formes « yab(1)e », « gueurnouille » ou « gornouille », « neyer ».

De façon générale, les indications concernant la prononciation sont nettement insuffisantes. On a voulu n'indiquer dans ce dictionnaire que la prononciation des mots présentant des difficultés particulières. L'évaluation de ces difficultés étant matière à interprétation, il aurait mieux valu indiquer la prononciation (standard et/ou canadienne) de tous les mots. On aurait ainsi pu savoir si le mot « chinchilla » doit se prononcer avec un « l » ou avec un yod ; on aurait pu savoir aussi que les mots tels que « debout », « fouet », « lit », « plat », « prêt », etc., reçoivent une prononciation standard sans « t » final, et une prononciation familière canadienne avec « t » final.

Mentionnons que les illustrations ne

sont pas toujours d'un grand secours, et que plusieurs des objets illustrés sont méconnaissables (voir par exemple les illustrations accompagnant les mots « écureuil volant », « évaporateur pour l'eau d'érable », « machine à écrire », « mite de baseball », « mouvement de montre », « presse à imprimer », « projecteur de diapositives », « pétunia », « piment » ; quant à l'illustration qui accompagne le mot « panda », elle représente carrément autre chose). Quelques définitions sont maladroitement (voir « envoûter »), sexistes (voir « comméragé », « énervé », « placotage », « hystérique »), ou même fausses (voir « nymphomanie »).

D'autre part, il est vrai que si la fonction principale d'un dictionnaire doit être de consigner l'usage, il n'en reste pas moins que la plupart des utilisateurs comptent y trouver aussi un guide normatif. On a répondu à ce besoin en faisant précéder tout mot ou acception de mot particulier aux francophones d'Amérique du Nord de l'un ou l'autre de trois symboles représentant respectivement : 1. les « canadianismes littéraires », 2. les « canadianismes familiers ou folkloriques », et 3. les « mots à proscrire ». L'utilisateur se voit donc averti qu'il ne doit pas se considérer autorisé à employer sans discrimination tous les mots consignés dans ce dictionnaire. Il aurait cependant été utile d'accompagner l'explication de ces trois symboles de quelques conseils concernant l'utilisation des mots appartenant à ces trois catégories. Le dictionnaire n'en fournit que pour ceux de la première catégorie, qui peuvent être utilisés en tout temps, et ceux de la troisième, qui sont à proscrire ; l'utilisateur est laissé à lui-même en ce qui concerne ceux de la deuxième catégorie. L'existence d'une catégorie « à proscrire » pourrait laisser croire que les mots des autres catégories ne le sont pas ; la plupart des mots de la deuxième catégorie doivent pourtant être pros crits de la langue écrite : c'est le cas de « flo », « fonne », « slaquer », etc.

De plus, la définition de cette deuxième catégorie de canadianismes, soit les « canadianismes familiers ou folkloriques », est pour le moins discutée. Il semble qu'on ait fait entrer dans cette catégorie tout mot ou accep-



L.A. Bélisle Photo : Athé

tion de mot — quelle que soit son origine — qui n'est pas encore (ou qui n'est plus) accepté dans la langue standard. C'est ainsi que la locution conjonctive « mais que » est précédée du symbole des « canadianismes familiers » et illustrée d'une citation de Vaugelas ; que le sens de « stupéfiants » du mot « drogues », de « à peu près » du mot « pratiquement », d'« exercice, manœuvre militaire » du mot « drille », sont tous affublés de ce même symbole

alors que ces emplois ne sont pas particuliers aux francophones du Canada. Il est à craindre que le regroupement sous une même étiquette d'archaïsmes, de néologismes, d'anglicismes et de canadianismes nuise à la fonction correctrice que veut se donner ce dictionnaire.

Le maniement de ce dictionnaire par un public non averti — de jeunes écoliers, par exemple — peut donc s'avérer fort périlleux, d'autant plus que la signification des symboles qui accompagnent les canadianismes ne peut être comprise que si l'on a au préalable consulté le tableau des abréviations et signes. Il aurait été préférable que les canadianismes qui ne sont pas acceptés dans la langue standard soient précédés d'une étiquette plus aisément reconnaissable, telle que « langue familière », ou « langue vulgaire », selon le cas. Malgré ses failles, ce dictionnaire est un bon ouvrage de référence ; il doit cependant être utilisé avec précaution. Mentionnons enfin que le nombre d'erreurs typographiques, impardonnables dans un dictionnaire, est assez élevé.

Anne McLaughlin
Département de linguistique
UQAM

Dictionnaire de la langue québécoise

de Léandre Bergeron
(VLB éditeur)

On attend normalement d'un véritable dictionnaire qu'il donne des définitions, et qu'elles soient descriptives, univoques et non-circulaires. On en attend aussi des indications sur la disponibilité du vocabulaire en termes d'extension géographique, chronologique ou sociale. D'un dictionnaire de langue général on attend encore qu'il soit assez exhaustif pour mériter d'être

représentatif de la majorité des usages. Confronté à ces quelques critères minimaux, l'ouvrage de Bergeron s'avère malheureusement très décevant.

Non pas que les observations recensées soient sans intérêt en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont ou malvenues, ou inexactes, ou incomplètes, ou incohérentes, ou les quatre.